



Concertation sur « l'attractivité du métier enseignant » la FNEC FP-FO réaffirme ses revendications

Montreuil, le 13 septembre 2023

Alors que les personnels font face à une rentrée particulièrement chaotique, notamment marquée par le manque criant de postes et une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail, le ministre Attal a réuni les organisations syndicales mercredi 13 septembre pour une concertation qui avait un air de déjà-vu... Après avoir indiqué qu'il s'inscrivait dans la continuité des réformes de ses prédécesseurs, le ministre prétend rendre attractif le « métier » enseignant avec trois chantiers : l'évolution de carrière, les conditions de travail, la formation initiale.

Retrait du Pacte ! 10% d'augmentation du point d'indice pour tous sans contrepartie !

Alors que toutes les organisations syndicales présentes ont réaffirmé dans une déclaration commune « *leur refus du Pacte* » et l'exigence « *d'une augmentation significative du point d'indice en ce contexte de forte inflation* », la FNEC FP-FO a rappelé que tous les personnels voient leur pouvoir d'achat s'effondrer. Les engagements du candidat E. Macron d'augmenter de 10 % tous les enseignants étaient de l'enfumage, puisque c'est pour une majorité seulement 92€ d'indemnitaire en plus pour solde de tout compte. La FNEC FP-FO revendique 10% d'augmentation du point d'indice tout de suite sans contrepartie et l'ouverture de négociations pour rattraper la perte de pouvoir d'achat, ainsi que le retrait du Pacte, massivement rejeté par les personnels.

Arrêt des contre-réformes ! Défense du Statut ! Création des postes nécessaires !

Sur le sujet des conditions de travail, la liste des revendications est longue tant les attaques portées ces dernières années sont nombreuses : réforme des retraites qui impose 2 ans ferme à tous, suppression de 2000 postes à la rentrée, inclusion systématique et forcée qui remet en cause les postes spécialisés et le droit pour tous les élèves à un enseignement adapté, évaluation permanente, formation pendant les vacances, Loi Rilhac, réforme du Baccalauréat et Parcoursup... La FNEC FP-FO a exigé le retrait de toutes ces mesures.

Sur le Baccalauréat, le ministre a indiqué avoir pris en compte une demande des personnels avec le report des épreuves de spécialités en juin, ce qui est bien loin de résoudre les problèmes pour la FNEC FP-FO. Concernant l'inclusion, le ministre a reconnu que c'était un enjeu majeur et une préoccupation et « *qu'il n'était pas normal que les élèves trop compliqués pour être accueillis dans les établissements médico-sociaux se retrouvent scolarisés en classe banale* ». La FNEC FP-FO revendique l'abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, l'arrêt du dogme de l'inclusion systématique et forcée, la défense de l'enseignement spécialisé et la création de tous les postes nécessaires.

Formation initiale : pour le retour à un recrutement au niveau licence sous Statut

Le ministre est revenu sur son annonce de retour aux écoles normales tout en précisant qu'il ne remettrait pas en cause la masterisation... Il reconnaît que le concours à BAC +5 a réduit le nombre de candidats et que la charge de travail demandée aux stagiaires est excessive. Il faut selon lui

garantir la qualité de l'enseignement, que ce soit par voie de concours ou d'autres voies. Il a indiqué que le ministère assumerait les implications budgétaires de ces décisions. La FNEC FP-FO a indiqué qu'elle revendique le recrutement au niveau licence mais qu'il ne pouvait y avoir d'autre voie acceptable que le concours et le recrutement sous statut. Elle revendique le recrutement de la totalité des listes complémentaires, dans tous les corps, et leur extension. Elle a demandé au ministre d'intervenir pour stopper les formations organisées pendant les vacances pour les stagiaires à temps plein et exiger que ces formations statutaires se tiennent sur les obligations réglementaires de service.

L'heure est à la préparation de la mobilisation

La totalité des fédérations syndicales est opposée au Pacte et revendique « *de véritables augmentations salariales en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation* »

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir pour réaffirmer ces revendications et discuter des moyens de les faire aboutir :

- **10% d'augmentation pour tous, tout de suite !**
- **Abandon du Pacte !**
- **Arrêt des contre-réformes !**

En obtenant jusqu'à 15 % d'augmentation de salaire par la grève dure, les agents de sécurité d'aéroport au Royaume- Uni, les enseignants écossais et les cheminots allemands ne montrent-ils pas la voie qu'il faut suivre ?